

## COMPTE RENDU REUNION DU 16 FÉVRIER 2016

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, BOLLÉE Marie-Magdeleine, HARDY Françoise, GERARD Corinne, GASSEN Isabelle, GENEAU Virginie, DAGRÉOU Karl, HORN Jean-Claude, DÉLIOT Magali formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : ARNAUDET Stéphane, BOUVARD David

Absent : SICOT Guy-Marie

Mme GASSEN Isabelle a été désigné comme secrétaire de séance.

M. ARNAUDET Stéphane a donné pouvoir à M. PICHON Sébastien pour voter en son nom

M. BOUVARD David a donné pouvoir à M. HORN Jean-Claude pour voter en son nom

Ouverture de la séance du 16/02/2016 à 20H30.

1) Tarifs proposés par la RESE pour le contrôle de nos équipements pour la défense extérieure contre l'incendie (Citerne, Poteau, Puisard)

Les tarifs 165 HT

198 TTC pour une vérification annuelle du matériel communal.

\* Vote à l'unanimité.

2) Modification de la délibération de la donation de 4 terrains sur la commune « consorts Boutin-le francois) totalité de la surface 72a25ca. Valeur estimée d'environ 2500 €, considérée comme donation immobilière. La valeur du bien sera revue, réestimée par le cabinet par le cabinet notarial.

\* Vote affirmatif à l'unanimité.

3) Convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants en 2016.

Le montant de la contribution pour l'année 2016 sera de 153,14 TTC.

\* Vote à l'unanimité pour signer la convention SPA 2016.

4) Indemnités de fonctions des élus communaux, application de la loi n° 2015-336 du 31 mars 2015.

Selon la délibération du conseil municipal n° 2014-012, les indemnités de fonctions des élus sont votées par le conseil, par conséquent il est demandé de rester selon les mêmes modalités.

Les élus de Saint-Vaize resteront ainsi sur les mêmes indemnités malgré le fait que Saint-Vaize soit une commune de moins de 1000 habitants.

\* Vote : 10 pour

1 contre

3 abstentions

5) Etude de faisabilité travaux de mise aux normes et agrandissement de la salle municipale.

- Révision de la disposition des sanitaires,

- L'isolation du plafond sera revue,

- Le but premier est de mettre cette salle aux normes actuelles,

- Carrelage à refaire dans partie cuisine et grande salle,

- Bloc sanitaire avec accès prévu.

La commune souhaite une mise aux normes de la salle avec extension. L'étude de faisabilité sera confiée aux services travaux de la CDA.

\* Vote à l'unanimité pour la délibération qui confiera l'étude de faisabilité à la CDA.

6) Centre de gestion : mise en concurrence du contrat d'assurance des risques statutaires.

Proposition pour demander une étude auprès du centre de gestion.

\* Vote à l'unanimité.

Divers.

Clôture de la séance à 22h40.